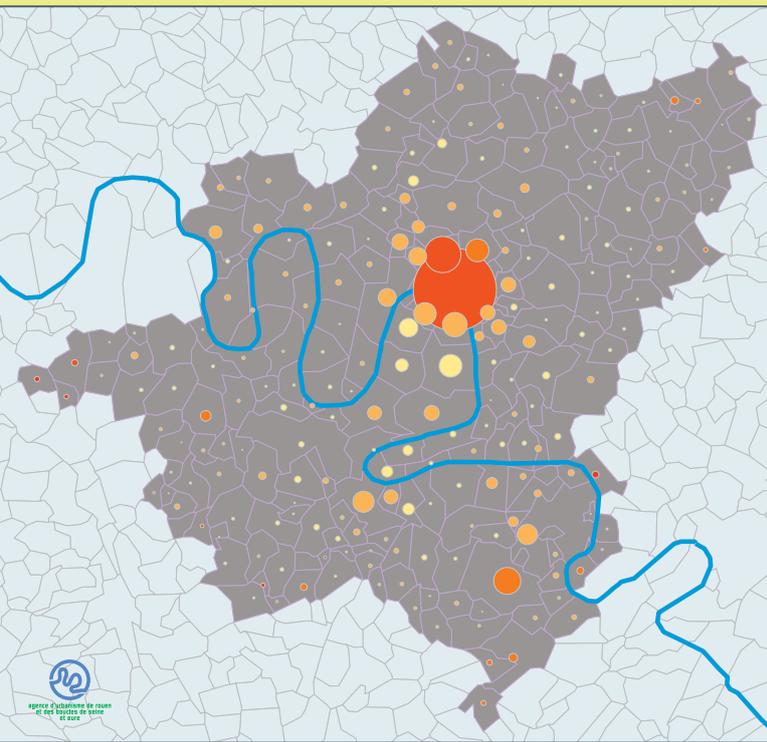


## Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ?

En complément de ses réflexions sur les perspectives démographiques du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme fait le point sur les migrations résidentielles, phénomène qui met en jeu des flux de populations relativement importants et explique de plus en plus les évolutions démographiques.

Depuis trente ans, la croissance démographique du bassin de vie de Rouen repose intégralement sur son solde naturel (excédent des naissances sur les décès), car ses échanges résidentiels avec le reste de la France métropolitaine sont déficitaires : il y a plus de départs que d'arrivées.

Part des arrivants entre 2003 et 2008 dans la population des communes du bassin de vie de Rouen



Source : INSEE - AURBSE

Ces migrations résidentielles peuvent être mesurées et analysées grâce aux données de l'Insee issues des enquêtes de recensement. Les informations portent sur les données disponibles les plus récentes qui couvrent la période 2003-2008 et concernent essentiellement les échanges avec la France métropolitaine.

D'où viennent les habitants qui ont emménagé dans le bassin de vie ? Pour quels ménages est-il attractif ? Quelles sont les personnes qui en sont parties ? Pour quelles destinations ? À quels moments des parcours de vie des individus peut-on rattacher ces mouvements ?

Tels sont les aspects sur lesquels ce document apporte quelques repères, dans l'objectif d'alimenter la réflexion sur l'attractivité du territoire, à partir de sa composante démographique. Les migrations résidentielles, au travers des choix d'installation des ménages, reflètent en effet l'attrait qu'exerce un territoire. Volontairement, les flux internes au bassin de vie ne seront donc pas étudiés ici.

En cinq ans, plus de 63 000 entrées ont été enregistrées pour environ 66 000 sorties. Si le bassin de vie se montre attractif pour les jeunes de 15 à 25 ans en raison de son statut de « métropole universitaire », il est en revanche déficitaire pour toutes les autres tranches d'âges.

Une forte proportion de ceux qui s'installent en dehors du bassin de vie sont des actifs trentenaires, cadres ou professions intermédiaires. Certains gardent des liens avec le pôle d'emploi rouennais tout en accédant à la propriété dans une autre commune de l'aire urbaine. Les autres quittent le bassin de vie pour trouver des conditions d'emploi ou un cadre de vie plus favorables dans les régions de l'Ouest et du Sud de la France. De nombreux étudiants du supérieur partent en Île-de-France pour compléter leur cursus ou y trouver un premier emploi.



## La mesure des migrations résidentielles

Les analyses présentées sont issues du fichier sur les migrations résidentielles s'appliquant à la période 2003-2008, bâti par l'Insee à partir du recensement de la population. La question posée lors de l'enquête était : « Où habitiez-vous cinq ans auparavant ? ». Échappent ainsi à l'analyse d'éventuels déménagements intervenus entre ces dates. Sont enregistrées les personnes âgées de cinq ans ou plus, recensées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM). Les personnes ayant quitté le territoire pour l'étranger ou pour les collectivités d'outre-mer ne sont pas comptées car elles sont sorties du champ du recensement. Chaque personne est décrite selon sa résidence actuelle et sa résidence cinq ans auparavant, ses principales caractéristiques socio-démographiques et celles du ménage auquel elle appartient, déclarées à la date de l'enquête.

Dans le document, sont désignées comme :

- « **sortants** », les personnes habitant la France métropolitaine ou les départements d'outre-mer, mais en dehors du bassin de vie de Rouen, en 2008 et qui demeuraient dans une commune de ce territoire en 2003.
  - « **entrants** », les personnes recensées en 2008 dans le bassin de vie de Rouen, qui habitaient en dehors de ce territoire en 2003 (en France métropolitaine, dans un département ou une collectivité d'outre-mer ou bien à l'étranger).
  - « **en place** », les personnes résidant dans le bassin de vie en 2003 et en 2008 (ces personnes ont pu changer de domicile entre ces dates).
- Enfin, les personnes vivant « hors logement ordinaire », c'est-à-dire dans des habitations mobiles, maisons de retraite, foyers, communautés religieuses..., n'ont pas été prises en compte dans l'analyse des flux résidentiels.

## En cinq ans, 2 700 départs de plus que d'arrivées

Ces chiffres concernent l'ensemble des échanges avec l'étranger, les collectivités et départements d'outre-mer et les régions de France métropolitaine.

Près de 63 400 personnes âgées de cinq ans et plus ont emménagé dans le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008 (soit environ 10 % de la population du territoire en 2008). Environ 66 100 l'ont quitté durant la même période. Le déficit migratoire s'établit à 2 700 personnes, soit un peu plus de 500 par an. Ce déficit, relativement faible dans l'absolu, grève pourtant lourdement une croissance démographique du territoire qui est de l'ordre de + 1 000 personnes par an en moyenne depuis 1999.

Cette attractivité modeste est à rapprocher de celle de la région Haute-Normandie qui se classe 16<sup>e</sup> sur 22 pour son nombre d'entrants, sur la période 2003-2008.

## Dans 6 cas sur 10, des échanges avec des territoires autres que la Haute-Normandie

Parmi les personnes venues habiter dans le bassin de vie de Rouen, 47 % étaient originaires d'une autre région de France métropolitaine, 42 % habitaient déjà dans une commune de Haute-Normandie et près de 10 % sont arrivées de l'étranger.

Parmi les personnes ayant quitté le bassin de vie pour s'installer ailleurs en France, 61 % ont aussi quitté la région Haute-Normandie, alors que 38 % sont restées dans la région.

Avec les départements d'outre-mer, les échanges sont faibles et quasi équilibrés, autour de 650 mouvements (1 %) dans chaque sens.

## Migrations résidentielles\* vers et depuis le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008



\* Population âgée de 5 ans et plus

## Une attractivité du bassin de vie limitée aux régions voisines

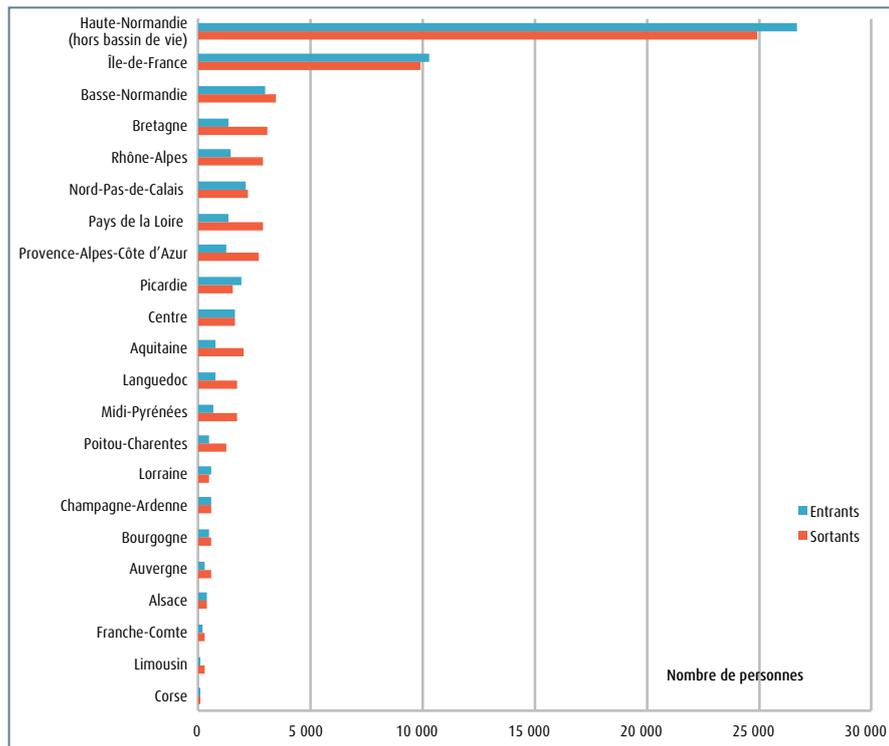
Sur la base des seuls échanges en France métropolitaine, l'attractivité du bassin de vie s'exerce essentiellement sur les territoires et régions

les plus proches dont sont originaires 8 entrants sur 10 (environ 45 500 personnes) : les nouveaux habitants arrivent très majoritairement des autres territoires de Haute-Normandie (47 % des entrants) et, dans une moindre part, de l'Île-de-France (18 %); viennent

ensuite les régions Basse-Normandie (6 %), Nord-Pas-de-Calais (4 %), Picardie et Centre (autour de 3 % chacune).

Dans le sens inverse, plus de la moitié des sortants vont s'établir soit dans une autre commune de Haute-Normandie (38 %), soit en Île-de-France (15 %). C'est ensuite la Basse-Normandie qui se montre la plus attractive (un peu plus de 5 % des sortants) avant les autres régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) et du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui attirent chacune entre 4 et 5 % des sortants.

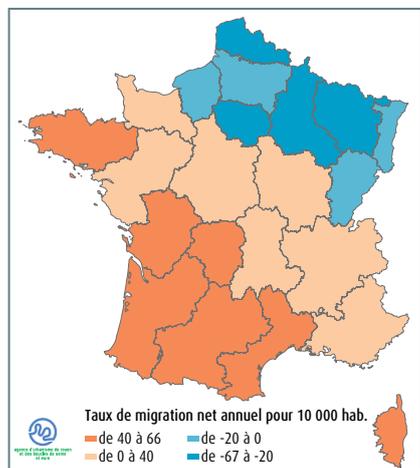
Personnes venues habiter ou ayant quitté le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008, par région de France métropolitaine



Source : INSEE - AURBSE

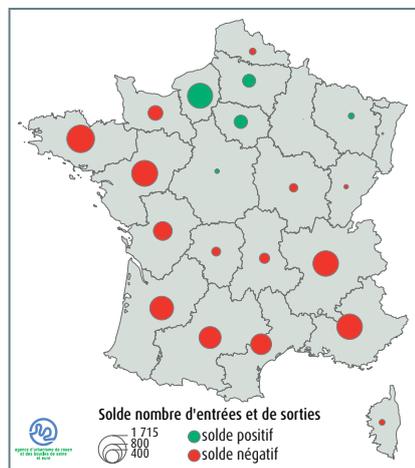
En termes de solde, les seules régions avec lesquelles le bassin de vie présente un bilan positif significatif sont la Haute-Normandie, l'Île-de-France et la Picardie. Le bilan est quasiment équilibré avec les régions du Nord-Est et du centre de la France et négatif avec toutes les autres régions, suivant la tendance constatée au niveau national : elle traduit l'attraction des métropoles de l'arc atlantique et du Sud de la France, principalement en raison de la dynamique de l'emploi et du phénomène d'héliotropisme.

Évolution de la population des régions résultant des échanges migratoires entre 2003 et 2008



Source : INSEE - AURBSE

Solde des échanges migratoires entre le bassin de vie et les régions de France métropolitaine entre 2003 et 2008



Source : INSEE - AURBSE

## Qui arrive ?

Les personnes qui se sont installées dans le bassin de vie sont essentiellement des jeunes poursuivant leurs études ou entrant dans la vie active, venus chercher dans la métropole régionale l'offre de formation, d'emploi, de logement, de loisirs qui leur correspond.

### Des étudiants et jeunes actifs

Plus de 6 nouveaux arrivés sur 10 ont entre 15 et 34 ans. C'est particulièrement entre 20 et 24 ans qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux, trois fois plus que dans la population en place.

49 % des entrants sont des actifs ayant un emploi et 9 % se déclarent chômeurs.

Les personnes sous contrat à durée limitée (caractéristiques d'une population jeune en début de vie active) sont aussi proportionnellement plus nombreuses.

Les élèves, étudiants, stagiaires, apprentis (20 %) sont surreprésentés par rapport à la population en place (9 %).

### Des petits ménages

En lien avec ce profil d'âges, 54 % des entrants appartiennent plutôt à des ménages d'une ou deux personnes, surreprésentés par rapport à la population en place.

Logiquement, ces petits ménages plutôt urbains trouvent principalement à se loger en habitat collectif.

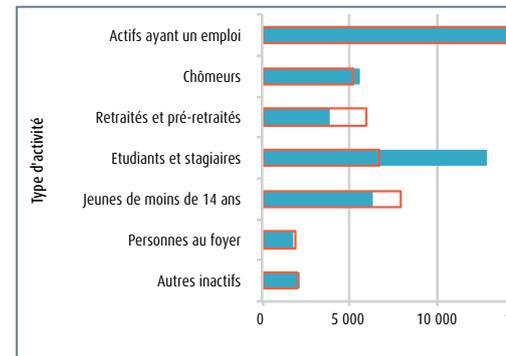
### Des cadres en mobilité professionnelle

Les actifs nouvellement installés dans le bassin de vie appartiennent principalement aux catégories des cadres (12,3 % des entrants), des professions intermédiaires (16,4 %) et des employés (15,3 %).

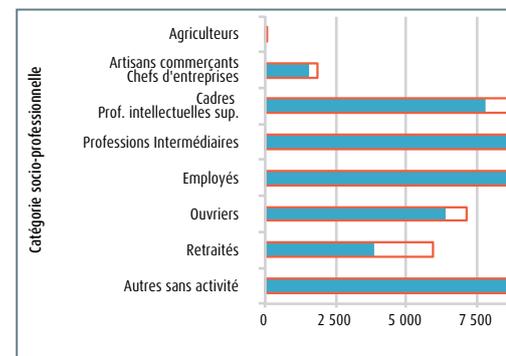
La part de cadres entrants est double de celles des cadres en place.

## Personnes venues habiter ou ayant quitté le bassin de vie de Rouen

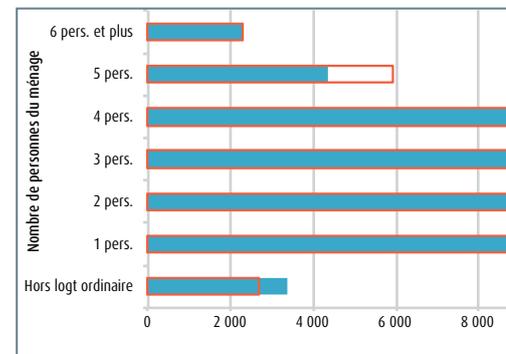
### > Par type d'activité



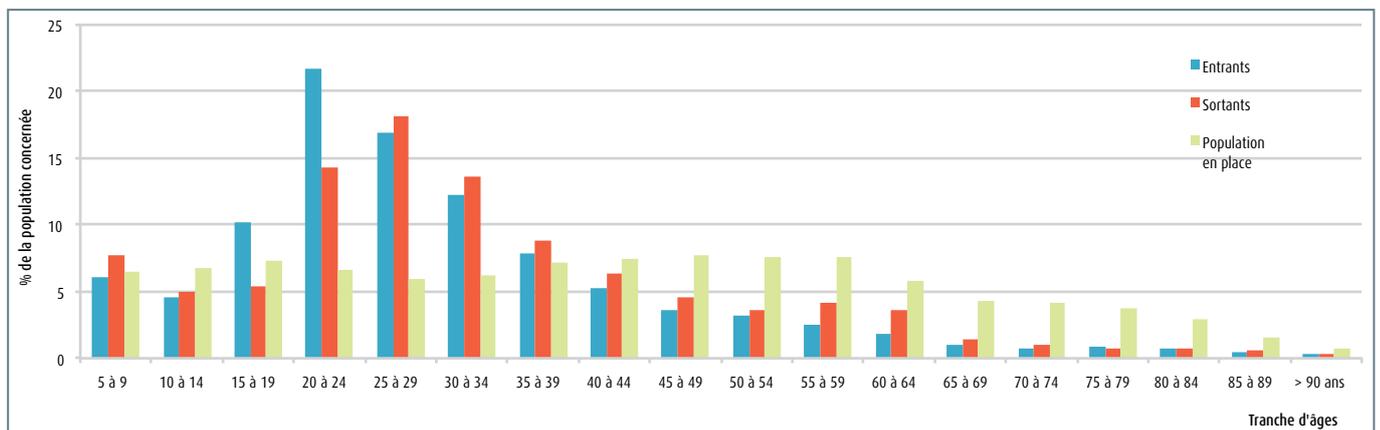
### > Par catégorie socio-professionnelle



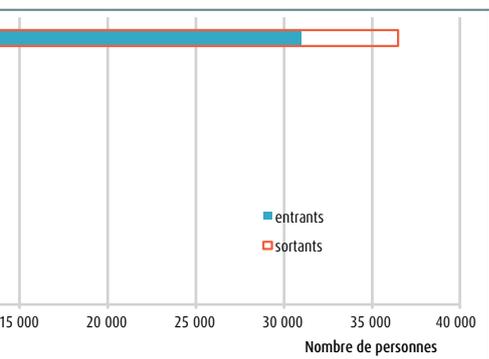
### > Par taille de ménage



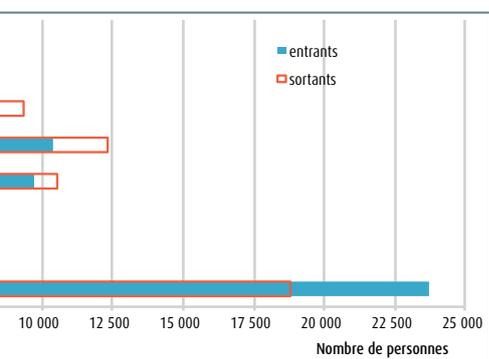
## Personnes venues habiter ou ayant quitté le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008, par rapport à la population en place, par tranche d'âges



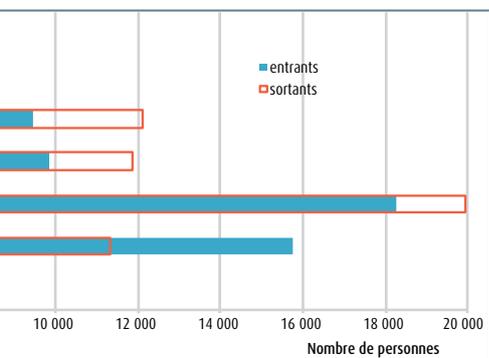
bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008



Source : INSEE - AURBSE



Source : INSEE - AURBSE



Source : INSEE - AURBSE

## Qui part ?

Les habitants qui ont quitté le bassin de vie se répartissent en trois groupes : des jeunes qui poursuivent leurs études ou entrent sur le marché du travail, des actifs trentenaires avec leur famille qui saisissent une opportunité d'évolution dans l'emploi et des « jeunes retraités ».

### Jeunes et moins jeunes

Entre 2003 et 2008, plus de la moitié des personnes qui ont quitté le bassin de vie ont entre 20 et 39 ans, le pic se situant entre 25 et 29 ans avec plus de 18 % des sortants, soit une proportion triple de celle de la population en place (6 %). En fin de parcours professionnel, entre 55 et 64 ans, 8 % des sortants quittent le territoire.

### Diplômés et actifs des CSP +

Près de 4 sortants sur 10 ont un diplôme supérieur à bac+2, soit une part double de celle de la population en place. Plus de 10 % sont encore étudiants. Parmi les personnes qui ont quitté le bassin de vie, 55 % sont des actifs ayant un emploi et moins de 8 % se déclarent au chômage : 41 % ont un emploi à durée indéterminée pour seulement 34 % de la population en place.

En lien avec le niveau de diplômes plus élevé, 33 % des personnes qui s'en vont appartiennent aux catégories des cadres et professions intermédiaires, contre près de 29 % pour les nouveaux arrivants et à peine 19 % pour la population en place.

### Des familles avec enfants

Près de 60 % des sortants sont membres de familles d'un ou deux actifs. La part de ménages bi-actifs (40 %) est supérieure à celle des ménages en place. Alors que plus de la moitié des arrivants appartiennent à des ménages d'une ou deux personnes, les sortants vivent plutôt au sein de familles de 3 ou 4 personnes (36 %) ou en couple (30 %).

Solde migratoire du bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008, par tranche d'âges



Source : INSEE - AURBSE

## Au sein du bassin de vie, des territoires aux profils d'attractivité différents

Si les nouveaux arrivants se sont installés dans tous les territoires du bassin de vie, 80 % d'entre eux ont été accueillis dans la CREA (la seule ville de Rouen polarisant 35 % de l'ensemble), 10 % dans la CASE, les 10 % restant se répartissant équitablement entre les pays du Roumois et Entre Seine et Bray. Cette distribution des nouveaux arrivants est à rapprocher du constat selon lequel les emménagés récents privilégient généralement les villes-centres avant un éventuel départ ultérieur vers leurs périphéries. Les pays du Roumois et Entre Seine et Bray illustrent bien ce phénomène : environ 60 % de leurs nouveaux emménagés viennent de la CREA, les entrants extérieurs au bassin de vie de Rouen ne représentant qu'un peu plus d'un tiers de leurs nouveaux habitants.

En proportion cependant, la CREA et la CASE ont exercé une attractivité équivalente, les nouveaux arrivants représentant 11 % de leur population 2008 (7 % dans les pays du Roumois et Entre Seine et Bray).

Les habitants récemment arrivés montrent cependant des profils assez contrastés, selon qu'ils se sont installés dans des territoires urbains ou périurbains :

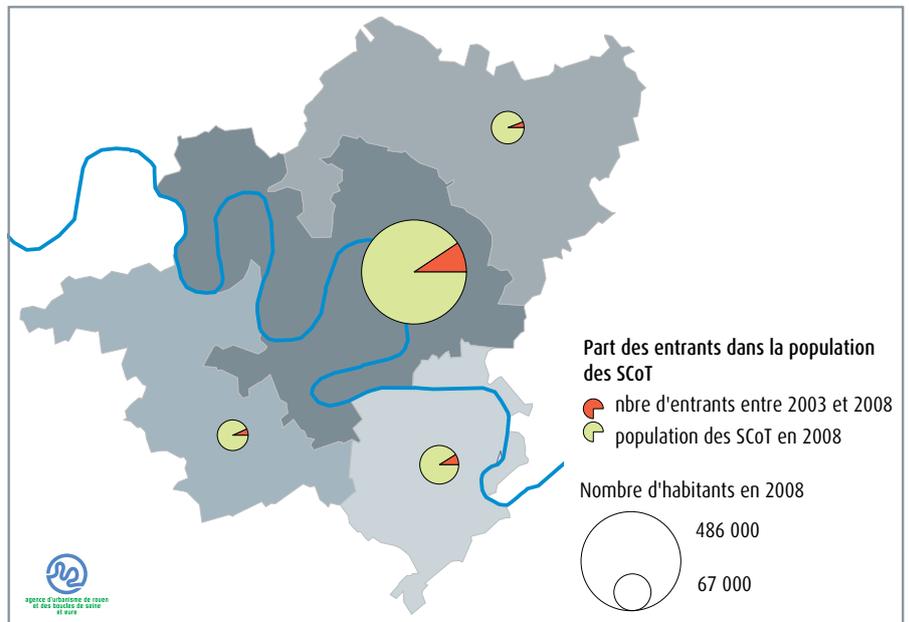
- Les personnes qui se sont installées dans la CREA appartiennent majoritairement à des petits ménages (58 % comptent une à deux personnes) et sont relativement jeunes (53 % sont âgés de 15 à 30 ans); une large moitié d'entre eux sont des actifs (57 %) et un quart sont des étudiants (24 %) attirés par l'offre du pôle d'enseignement de la ville-centre.

- Dans la CASE, si la classe des 15 à 30 ans est bien représentée (36 %), les 30 à 45 ans accompagnés de

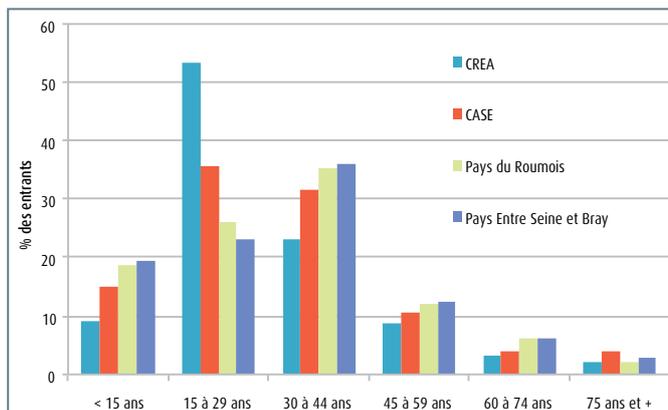
leurs enfants s'installent en proportion quasi équivalente (32 %); de ce fait, les ménages arrivants sont majoritairement constitués de 3 personnes et plus (55 %). La part d'entrants actifs atteint 62 %.

- Les pays du Roumois et Entre Seine et Bray sont très attractifs pour les familles avec enfants (près de 50 % de personnes entre 30 et 60 ans et 20 % de moins de 15 ans). Ils le sont beaucoup moins pour les 15 à 30 ans (25 % des entrants). En revanche, les plus de 60 ans s'y installent

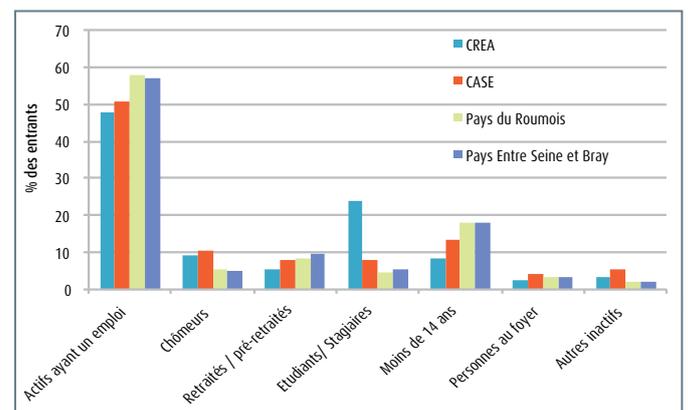
Personnes venues s'installer dans le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008, par SCoT



Âge des personnes venues habiter dans le bassin de vie entre 2003 et 2008, par SCoT



Activité des personnes venues habiter dans le bassin de vie entre 2003 et 2008, par SCoT



deux fois plus que dans la CASE et la CREA. Ces profils d'âges impliquent logiquement une part d'actifs plus importante (plus de 60 %), moins d'étudiants et plus de retraités (8 à 10 %).

Les personnes récemment installées dans les pays du Roumois et Entre Seine et Bray (et qui ne venaient pas du bassin de vie) résidaient, pour plus de la moitié, déjà en Haute-Normandie (43 % sont dans ce cas pour la CASE et 40 % pour la CREA). Du fait de sa proximité avec l'Île-de-France, la CASE est le territoire qui attire le plus de personnes originaires de cette région (19 %, pour 15 % dans les autres territoires). La part d'arrivants originaires des régions limitrophes (hors Île-de-France) est similaire dans tous les secteurs.

## Les échanges avec les régions voisines

Le bassin de vie de Rouen entretient des relations privilégiées avec les autres territoires haut-normands, les régions Île-de-France, Basse-Normandie et, dans une moindre mesure, Centre et Picardie. Ces échanges sont largement alimentés par des flux de jeunes en cours d'études ou accédant à un premier emploi, qui sont parmi les plus mobiles. Les échanges du bassin de vie avec ces territoires sont globalement excédentaires (+ 1 750 personnes en 5 ans).

• La Haute-Normandie se situe très largement en tête pour les flux migratoires concernant le bassin de vie, avec près de cinq entrants sur dix et de quatre sortants sur dix. Le solde (+ 1 400 personnes en 5 ans) est favorable au bassin rouennais. Plus de la moitié des entrants sont des jeunes de 15 à 29 ans venant faire leurs études dans le pôle universitaire de Rouen (c'est ce flux de jeunes qui alimente en grande partie l'excédent migratoire du territoire) ou accédant à un premier emploi dans le pôle régional.

Ceux qui partent vers les autres territoires haut-normands se répartissent en proportions équivalentes entre les 15-29 ans et les 30-44 ans (environ 30 %), accompagnés de leurs enfants.

Toutefois, près de 30 % des personnes qui quittent le bassin de vie tout en demeurant en Haute-Normandie restent en fait liés au pôle d'emploi rouennais : ce sont principalement des couples de deux actifs (ayant un emploi), partis avec leur famille accéder à la propriété en maison individuelle dans une commune de l'aire urbaine de Rouen.

• L'Île-de-France est, en dehors de la Haute-Normandie, la région avec laquelle les échanges migratoires du bassin de vie sont les plus intenses. Elle est aussi l'une des seules – avec la Picardie – dont le solde des échanges est favorable

au bassin de vie de Rouen (+ 400 personnes).

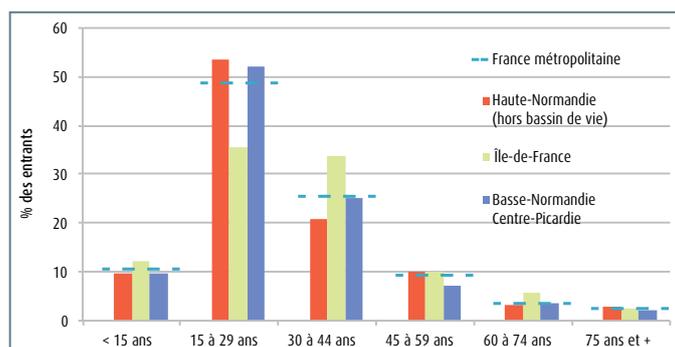
Les entrants sont ici encore plutôt jeunes (35 % sont âgés de 25 à 34 ans), mais les 35-39 ans sont également nombreux à venir; ce sont plutôt des actifs ayant un emploi accompagnés de leur famille.

Les sortants sont majoritairement des étudiants ou des actifs aux âges du premier emploi (54 % de 20 à 29 ans). La poursuite des études supérieures est l'un des motifs majeurs des échanges avec l'Île-de-France, la capitale exerçant une attraction forte sur les étudiants rouennais par sa proximité et la diversité de son offre d'enseignement.

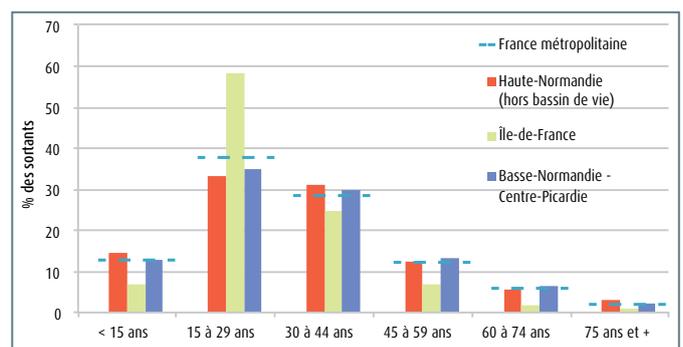
• La Basse-Normandie, le Centre, la Picardie comme la Haute-Normandie génèrent des flux de population qui présentent des profils assez similaires. Le solde des migrations avec les trois régions limitrophes – bien que plus modeste – est favorable au bassin de vie pour la tranche d'âges de 15 à 25 ans, le pôle d'enseignement rouennais rayonnant au-delà des limites régionales.

De ces trois régions, c'est avec la Basse-Normandie que les relations sont les plus intenses, les départs dominant assez nettement les échanges (environ 3 000 entrées pour 3 500 sorties).

Âge des personnes venues habiter le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008 et originaires des régions limitrophes



Âge des personnes ayant quitté le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008 pour les régions limitrophes



Source : INSEE - AURBSE

Source : INSEE - AURBSE

Au cours de la dernière décennie, le bassin de vie de Rouen a gagné une dizaine de milliers d'habitants, selon un taux d'évolution plus faible aujourd'hui que dans les années quatre-vingt. Ce dynamisme démographique très modéré, à l'image de celui que l'on observe dans les régions au nord d'un axe Caen-Lyon, témoigne d'une faible attractivité de ces territoires à l'échelle nationale.

L'exercice de prolongement des tendances démographiques du bassin de vie de Rouen à l'horizon 2030 et au-delà, réalisé en 2012 par l'Insee dans le cadre de la réflexion à caractère prospectif engagée par l'agence d'urbanisme, laisse apparaître une stabilisation de la population, aux conditions actuelles de fécondité, d'espérance de vie et de migrations. Le territoire serait ainsi d'autant plus sensible aux effets du vieillissement – tendance démographique lourde – qu'il peinerait à garder des populations jeunes.

L'évolution démographique ne reposerait en effet que sur le solde naturel dont l'effet moteur va structurellement s'atténuer, en raison du phénomène généralisé de vieillissement démographique, qui abaissera le solde naturel malgré la relative fécondité de ceux qui seront restés.

D'avantage que le solde naturel, ce sont les migrations de population qui devraient devenir le principal moteur de croissance démographique. L'attractivité représente donc un enjeu majeur pour les politiques publiques locales.

Dans ce domaine, l'analyse des migrations résidentielles permet d'identifier les marges de progression du bassin de vie de Rouen. Celui-ci n'échappe pas à certains déterminants de la mobilité des ménages constatés au plan national. Les changements de situation, dans le cadre des études ou pour raisons professionnelles, sont le plus souvent à l'origine des déménagements. Ainsi, les jeunes et les catégories socio-professionnelles supérieures sont les plus mobiles, pour des motifs liés aux études et au désir d'autonomie pour les premiers, à l'évolution de leur

carrière professionnelle et la recherche d'un meilleur cadre de vie pour les seconds. Les migrations se réduisent avec l'âge, sauf entre 55 et 65 ans, au moment du départ à la retraite. Les choix d'installation diffèrent alors selon l'âge, la composition familiale ou les revenus, mais les migrations entre régions résultent en grande partie du dynamisme de leur marché du travail, notamment dans les grandes métropoles. La polarisation des migrations vers les régions atlantiques et méridionales suit également la tendance constatée au niveau national sur la période 2000-2008.

Dans le bassin de vie, les mouvements d'arrivées et de départs portent sur des volumes proches, grâce en particulier à la venue de nombreux jeunes, alors qu'en sens inverse, s'en vont des trentenaires actifs avec leurs familles, ainsi que des retraités. Au-delà du solde migratoire, les faibles volumes de population concernés, notamment dans le sens des arrivées, au regard de métropoles de taille comparable, posent davantage question et témoignent d'une faible capacité à attirer des personnes venant d'autres régions. Étudiants et cadres, qui sont des populations mobiles par nature, seront amenés à repartir. Durant leur séjour sur le territoire, ils auront participé à entretenir sa vitalité et sa capacité d'innovation, et en corollaire, contribué au développement de sa compétitivité économique. Ils constitueront, une fois partis, autant d'« ambassadeurs » potentiels à l'échelle nationale. Établir une telle dynamique est indispensable pour fixer une partie des jeunes (qui alimentera à moyen terme le marché du travail) et des actifs avec leur famille, et ainsi compenser partiellement les effets du vieillissement de la population. En termes d'aménagement du territoire, il s'agit de faire exister une métropole rouennaise dynamique, offrant des conditions de développement économique, d'emploi et un cadre de vie susceptibles de faire contrepoids à la périurbanisation francilienne qui s'étend aujourd'hui à ses portes.

#### Références :

- Perspectives démographiques de l'Aire métropolitaine rouennaise - Éléments pour une démarche prospective à l'horizon 2030 Insee-Aurbse, juin 2013
- Infolio #1 « Aires urbaines : quelle dynamique en Haute-Normandie ? » Aurbse, décembre 2011
- Infolio #3 « Bassin de vie de Rouen : populations légales, millésime 2010 » Aurbse, février 2013
- Rencontre(s) #5 « Perspectives d'évolutions démographiques du bassin de vie de Rouen » Aurbse, février 2012
- Rencontre(s) #8 « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie » Aurbse, mars 2013